

08/10

**CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION****PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2020****Présents :**

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA, Frédéric GROS, Hugo JEAN, Nathalie MOREL, Pauline PHAM, Alexandre URVOIS.

**Absents ou excusés**

Mathilde BOYER, Raphaël CHARPENTIER (procuration à Pauline PHAM), COINCE Valérian, Gabrielle ÉLIS, Camille ÉTIENNE, Grégoire ÉTRILLARD, Christophe JAMIN (procuration à Frédéric GROS), Gessica JEAN, Alexandre MARIANI, Nathalie MOREL, Pap NDIAYE, Ann-Sophie SCHOEPFEL.

**Assistaient à la séance :**

Pauline BENSOUSSAN	Directrice du pilotage
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Sylvie HERLICQ	Responsable de la vie enseignante
Sébastien THUBERT	Directeur de la vie universitaire
Baptiste VIVIER	Chargé de l'engagement étudiant

\*

\* \*

I. Point d'actualité relatif au double campus	2
II. Bilan 2019-2020 de la vie étudiante	4
III. Validation des initiatives étudiantes pour le semestre d'automne 2020-2021	7
IV. Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 9 avril, 18 mai et 29 juin 2020	7
V. Échange d'informations sur des questions diverses	7

**CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2020**

*La séance est ouverte à 8 heures 30 par Hugo JEAN.*

**Hugo JEAN**

Bonjour à toutes et tous, notre ordre du jour est assez fourni, avec un premier point consacré à l'organisation de ce semestre assez particulier. Bénédicte DURAND est empêchée ce matin, car elle est en déplacement à Menton, nous avons le plaisir d'accueillir Mme BENSOUSSAN pour traiter ce premier point.

**I. POINT D'ACTUALITÉ RELATIF AU DOUBLE CAMPUS**

**Pauline BENSOUSSAN**

Merci beaucoup et bonjour à tous, je remplace effectivement Mmes DURAND et DUBOIS-MONKACHI, qui sont actuellement sur le campus de Menton pour faire le tour des différents campus dans les dix jours à venir.

Comme vous le savez, le campus parisien rouvre aujourd'hui ses portes à l'accueil étudiant et à l'enseignement. D'une part, le passage à distance s'est globalement très bien passé, notamment le principe de réversibilité que nous avons mis en avant dès la préparation du semestre, au mois d'avril. Néanmoins, certains étudiants ont eu des problèmes de connexion, la quasi-totalité des enseignements étant enregistrés, nous espérons qu'ils vont pouvoir rattraper les cours manquants. Avec la Direction de l'Accueil et de l'Accompagnement, nous avons mis en place un système d'aide pour les étudiants ayant des difficultés de connexion.

En parallèle, comme annoncé lors de la fermeture, des campagnes de tests ont été organisées sur le campus parisien la semaine dernière, pour les étudiants en première et deuxième année et les étudiants en échange en date du mercredi 30 septembre. Tout s'est globalement bien passé et une deuxième journée est organisée pour les salariés de Sciences Po et les enseignants permanents, en date du vendredi 2 octobre. À la suite de cette campagne, nous avons eu une bonne nouvelle de l'ARS qui nous a recommandé de rouvrir le campus puisque les conditions sanitaires le permettent. Néanmoins nous appelons bien évidemment à la responsabilité de chacun pour rester attentifs aux gestes barrières, dans le cadre de la réouverture du campus, et nous serons très stricts sur ce point.

Pour ce qui est des enseignements, nous allons nous inscrire dans la continuité de la rentrée, donc de la première semaine que nous avons eue : un certain nombre d'enseignements en présentiel pour un public ciblé, notamment les étudiants du collège universitaire, dans certaines écoles de Master un enseignement hybride va continuer, d'autres enseignements qui vont passer à distance dès cette semaine. Les étudiants seront informés par les écoles ou par leur secteur pédagogique.

Bénédicte DURAND et Sébastien THUBERT vont continuer, ce semestre, à rencontrer les organisations syndicales. Bénédicte DURAND fait le tour des campus en région, notamment pour connaître plus en détail un certain nombre d'initiatives pédagogiques très riches que nous souhaitons partager d'ici la fin du semestre. Le 4 novembre, elle va également rencontrer les enseignants, un événement est organisé et vous pourrez vous y inscrire si vous êtes intéressé. Nous invitons aussi les enseignants à contacter les responsables pédagogiques ou l'Institut des Compétences en cas de besoin, nos services restent entièrement disponibles, particulièrement ce semestre, et enfin nous invitons les étudiants à contacter leur responsable pédagogique et la Direction de l'Accueil et de l'Accompagnement, qui rouvre ses portes aujourd'hui à 9h, rue de la Chaise, pour toutes les questions qui dépassent le cadre strictement pédagogique.

Voilà ce que je voulais vous dire ce matin, des bonnes nouvelles, et beaucoup d'attention pour cette réouverture, qu'on espère s'étendre jusqu'à la fin du semestre. Nous sommes assez confiants sur le fait

que tout le monde est en sécurité dans nos locaux, avec les conditions sanitaires qui ont été mises en place.

**Hugo JEAN**

Merci beaucoup, quelques mots supplémentaires M. THUBERT ?

**Sébastien THUBERT**

Concernant la vie étudiante, comme nous avons pu commencer à échanger lors du Conseil précédent, nous avons des associations étudiantes qui restent très mobilisées pour permettre ce moment important de socialisation et de reprise des liens qu'est la rentrée étudiante. La Direction de la Vie de Campus s'engage en tout cas pour accompagner les associations, dans des activités à distance et dans la reprise d'un certain nombre d'événements.

**Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA**

Bonjour à toutes et tous, j'aimerais savoir si le modèle hybride prend déjà en compte la décision de l'exécutif français, qui vise à réduire de moitié les effectifs présents sur les établissements ?

**Pauline BENSOUSSAN**

On était déjà dans ce cadre-là, contrairement à beaucoup d'universités françaises, cette mesure est donc déjà mise en œuvre, mais nous respecterions les précautions nouvelles si les décisions de l'exécutif venaient à changer quant aux capacités des salles. Pour la première semaine, qui est un peu notre semaine de référence, nous n'étions pas en situation de sureffectif par rapport à notre capacité d'accueil.

**Hugo JEAN**

Il n'y a pas d'autre intervention, je remercie Mme la Directrice du pilotage pour sa présentation, et j'ajoute ma satisfaction et celle, je pense, d'un grand nombre de personnes, de voir le campus parisien ouvrir à nouveau ce matin, en espérant que cela puisse durer le plus longtemps possible.

**Pauline BENSOUSSAN**

Autre changement à mentionner, à propos des salles mises à disposition des étudiants : nous avons fait le bilan de la première semaine de rentrée, et nous avons décidé de faire deux catégories de salles, les salles « silence », pour se concentrer et étudier, et des salles qui permettent de suivre des cours à distance et de travailler en groupe. Néanmoins, vous avons observé que les étudiants n'observent pas toujours les gestes barrières et ne portent pas toujours leurs masques, donc nous allons être d'autant plus attentifs. Nous avons choisi de ne pas mettre de surveillants dans ces salles.

**Pauline PHAM**

Merci pour toutes ces indications, ma question est relative au deuxième semestre, pendant lequel je vais enseigner : avez-vous identifié des comportements à risque, qui auraient amené à la fermeture du campus ? Des bonnes pratiques et des mauvaises pratiques à transmettre aux professeurs, en dehors des préconisations du gouvernement ?

**Pauline BENSOUSSAN**

On n'a qu'une seule semaine de vie de campus, donc on attendra plutôt la fin du semestre. Sachez qu'on est déjà dans la préparation du prochain semestre, avec encore beaucoup d'interrogations. Néanmoins, on va vraiment faire un bilan, c'est pour cela que Mme DURAND rencontre actuellement les communautés étudiantes, enseignantes, et les équipes pédagogiques, pour pouvoir tirer un certain nombre de leçons de ce semestre, identifier les bonnes pratiques et alerter sur le manque d'attention dans certains points. Si les gestes barrières sont respectés, si le masque est porté par l'enseignant, les étudiants et les salariés, si les distances sont respectées, *a priori* nous sommes vraiment dans des conditions idéales pour continuer l'enseignement et les activités.

**Sébastien THUBERT**

Dans ce qui ressort de la série de tests menés et des échanges avec l'ARS, ce qui est certain aujourd'hui c'est que les quelques contaminations avérées n'ont pas eu lieu dans le cadre des activités de campus.

Du coup, on peut dire que les stratégies qui ont été mises en place dès la pré-rentrée ont montré leur efficacité, sur les lieux d'enseignement. Le respect strict d'occuper un siège sur deux dans les salles, le respect de la distanciation sociale, etc., ont montré leur efficacité, même si on assiste à quelques relâchements au cours de la journée, comme c'est aussi le cas dans la population générale. Ce n'est pas non plus dans les animations proposées par les associations qu'ont pu avoir lieu des contaminations, il faut saluer le fait que les associations ont très bien géré les événements qu'elles ont organisés. On est plutôt ensuite dans le cadre de l'espace privé et de l'emballement de se retrouver physiquement, en dehors du cadre associatif. Au cours du second semestre, nous devons travailler sur ces instances de sociabilité et de socialisation, dans les espaces campus, pour préserver à la fois les contraintes sanitaires et le bien-être étudiant.

## II. BILAN 2019-2020 DE LA VIE ÉTUDIANTE

### Sébastien THUBERT

Je voudrais associer mon prédécesseur, Andreas ROESSNER, à ce bilan, car c'est une année qu'il a quasiment porté intégralement. À la constitution du règlement de la vie étudiante, en 2016, les membres du conseil avaient décidé d'un nouveau dispositif, lié à la reconnaissance de l'engagement et des initiatives étudiantes, avec la réalisation d'un bilan annuel des mesures principales du règlement, pour permettre de suivre ce cadre réglementaire et voir si des ajustements étaient souhaitables. Ce bilan ne couvre donc pas l'ensemble de la vie de campus, vous n'y verrez pas apparaître la vie sportive et culturelle, ni le bien-être étudiant et les questions d'engagement. Il s'agit bien des mesures qui concernent plus particulièrement les associations et initiatives étudiantes.

La bonne nouvelle, mais vous le saviez déjà, c'est que la vie associative à Sciences Po se porte très bien. Les quelques craintes qu'il y eût en 2016 sur l'arrivée d'un règlement qui allait tuer la vie associative étaient infondées, en tout cas c'est l'analyse que j'en fais aujourd'hui.

Pour la première fois, ce bilan concerne l'ensemble des campus de Sciences Po, ce qui vous permet d'avoir une quasi-exhaustivité de la vie associative, et c'est très important, car les campus en région sont très désireux que le CVEF ait une attention marquée à leur endroit. Nous avons quasiment réussi à compter le nombre d'associations d'initiatives étudiantes à Sciences Po, elles sont plus de 280 chaque année, ce qui est un chiffre très important dans le champ de l'enseignement supérieur. C'est l'équivalent d'une association pour 50 étudiants, alors qu'en Île-de-France, au niveau des universités, on est plutôt sur une moyenne d'une association pour 400 étudiants, tout en sachant qu'il nous manque encore quelques associations, parce que l'appropriation du processus de règlement de la vie étudiante prend du temps, et nous nous sommes dit, au sein du CVEF, qu'il fallait laisser ce temps et ne pas « figer » abusivement la vie associative. Il manque donc entre 15 et 20 associations, donc on peut estimer qu'on est plus près de 300 associations. Le campus le plus fourni en associations est évidemment le campus parisien.

Les associations d'initiative étudiante interviennent dans plusieurs domaines : les arts et la culture, les débats et la politique, mais avec un recul des associations affiliées à un parti politique, mais avec l'émergence d'associations plutôt partisans, mais sur des sujets thématiques et très spécifiques, entre l'association politique et le *think tank*. Il y a une vitalité des questions de solidarité, autour de l'éducation et des luttes contre les discriminations. C'est un bloc important de la vie étudiante, menée notamment par des associations du type BDE ou associations d'école.

Pour la première fois, nous avons travaillé à un panorama des responsables associatifs, en nous fondant uniquement sur les associations qui ont bien transmis les informations concernant leurs instances dirigeantes. On parle bien ici des dirigeants, ceux qui sont déclarés en préfecture, et sur les 146 associations comptabilisées, on dénombre donc 850 étudiants et étudiantes, auxquels on peut ajouter les responsables des initiatives étudiantes et toutes les associations qui n'ont pas encore mis à jour leurs informations.

Les responsables d'associations sont très représentatifs de notre communauté étudiante : presque 60 % sont des femmes, et 66 % des présidents d'association sont des présidentes. En 2016, la représentation des femmes était plutôt à 54 %. Le poste de trésorier ou trésorière est occupé par plus de femmes que d'hommes, ce qui est plutôt un très bon signe.

Plus de 70 % des associations reconnues ont un budget inférieur à 2 500 € par an, ce qui veut dire que leur première ressource n'est pas le monétaire, mais plutôt le bénévolat et la production intellectuelle, ce qui nous aide à réfléchir l'accompagnement et les moyens qu'on met à disposition : le principal besoin des associations, ce sont des espaces, pour réaliser leurs activités et événements, avec derrière des questions d'accompagnement, liées aux projets à mettre en œuvre. Cela ne veut pas dire que les associations n'ont pas de besoin financier, mais on voit en tout cas que les dispositifs de financement sont bien calibrés, et que la plupart des cas on a une sous-utilisation de ce qui est budgété chaque année. Voilà pour le panorama général des associations. Vous savez que dans le règlement de la vie étudiante, on a prévu une transformation de la reconnaissance des associations étudiantes, avec quatre grandes familles d'associations à Sciences Po :

1. Les associations permanentes, qui bénéficient d'une délégation de service aux étudiants, le prochain CVEF sera d'ailleurs l'occasion de valider les conventions annuelles avec ces associations et les dotations qui leur seront octroyées. On retrouve dans cette grande famille les associations sportives, les bureaux des élèves, etc.
2. Les associations reconnues, nos associations « de moyen terme », inscrites de manière assez durable dans la vie associative, qui sont structurées, déclarées en préfecture, qui n'ont pas de comptes à rendre à Sciences Po et qui sont libres de leurs activités. Elles constituent le plus gros du noyau des associations ;
3. Les associations représentatives, qui sont importantes pour notre vie démocratique ;
4. Les autres associations, qui sont constituées et ne demandent aucune reconnaissance de Sciences Po, comme les assemblées générales étudiantes, qui ont besoin de moyens spécifiques et temporaires.

Jusqu'à cette année, chaque année les associations étudiantes devaient remettre leur destin à la sélection des étudiants, ce qui créait une certaine instabilité et un démarrage des activités associatives seulement à la mi-octobre, ce qui leur donnait seulement six à sept mois pour mettre en œuvre leurs activités. Nous voulons donner un peu plus de simplicité et de visibilité aux responsables associatifs, en partant sur une reconnaissance plutôt administrative, c'est-à-dire sur critères, et plus longue. Elle est liée au mandat des élus étudiants, donc jusqu'à deux ans. Toutes celles qui ont été reconnues depuis 2018 sont reconnues jusqu'à décembre 2020, lors du renouvellement des élus étudiants.

La plus importante reconnaissance s'est tenue en 2018-2019 (102 associations), 19 nouvelles autres associations ont demandé la reconnaissance en 2019-2020. Pour être association reconnue, il faut soit avoir déjà été association reconnue, ou avoir été sélectionnée « initiative étudiante ». Mais très peu des associations étudiantes demandent la reconnaissance, ce qui est en fait un indicateur d'un dispositif qui est adapté aux besoins des projets étudiants.

Il y a aujourd'hui 121 associations reconnues, qui sont dans les mêmes proportions, en termes de thématiques, que les associations en général, avec 38 associations permanentes, et donc beaucoup d'accompagnement, mais c'est aussi grâce à elles que nous avons pu réaliser cette pré-rentrée un peu atypique. Je salue d'ailleurs ici la qualité des actions qu'elles ont réalisées et leur solidité pour mener à bien cette mission. Elles agissent donc principalement dans le champ de la vie étudiante. Les initiatives étudiantes sont un dispositif semestriel, qui permet aux étudiants d'apporter leurs soutiens à un projet qui, pour pouvoir être sélectionné, doit réunir au moins 5 % de la communauté étudiante présente sur un campus (120 soutiens à Paris), elles sont sélectionnées soit pour un semestre soit pour l'année entière, à l'issue de laquelle ces associations peuvent demander à continuer à être « initiative étudiante », ou demander leur reconnaissance. Dans la plupart des cas, on assiste à la fin de l'initiative étudiante, car il s'agissait de bénéficier de moyens pour un temps assez limité. Ce sont surtout des étudiants de 2<sup>ème</sup> année qui portent ces initiatives étudiantes, parfois avec des étudiants en échange qui sont là de manière provisoire, il y a une forte rotation des projets. Le dispositif est désormais ancré dans le paysage, environ 35 % des étudiants participent à la sélection d'autonome (99 projets présentés en septembre 2020), environ 4 800 étudiants, ce qui est plutôt très dynamique. Avant l'année 2019-2020 nous étions très exigeants sur les demandes d'extension des initiatives étudiantes sur l'année, nous avons désormais décidé d'être beaucoup plus souples pour les demandes d'être sélectionnés sur l'année entière.

Les initiatives étudiantes se retrouvent toujours dans les mêmes proportions sur les questions d'art et de culture, avec une importance plus portée sur les questions de solidarité et d'engagement citoyen, avec beaucoup de projets tournés vers l'extérieur, qui essaient de mobiliser la communauté étudiante. Ce qu'on voit aussi sur certaines sélections, ce sont des choses très liées à la vie étudiante et à l'usage des

campus, un peu comme un budget participatif. Il faudra qu'on travaille un peu plus ce sujet dans les semaines à venir.

Au niveau du financement de la vie étudiante, les associations permanentes – à l'exclusion pour l'instant les associations issues des écoles de Master, dont les chiffres arriveront prochainement – atteignent un financement de 210 000 € de dotation annuelle, ces associations assurent un service aux étudiants : accueil et intégration, activités sportives ou culturelles, préprofessionnalisation pour les associations des écoles de Master, etc. Par ailleurs le fonds d'intervention associatif, à la main des responsables de la vie étudiante sur chaque campus, permet d'accompagner le quotidien des associations reconnues et des initiatives étudiantes. Nous sommes, en cumulé sur les campus, à 20 000 € (aide pour payer l'assurance, pour aider à la communication d'un événement, à un déplacement d'un intervenant, etc.). Sur Paris, cette année, quasiment 8 000 € ont été attribués, contre 10 000 € l'année précédente, étant donné l'arrêt des événements pendant les mois de confinement.

Vous avez bien sûr les financements des projets pilotes, que vous connaissez tous, avec le travail formidable de la Commission de la Vie Étudiante, toujours très investie sur les projets qui lui sont soumis. En juillet 2020, 52 000 € ont été accordés par le CVEF, en augmentation de 10 % malgré une stagnation de l'activité. Des associations ont été soutenues parce qu'elles ont été impactées par la crise du COVID-19 et ont dû faire face à des frais d'annulation importants.

Nous constatons une augmentation du montant, mais une diminution des projets soutenus, donc un budget moyen un peu en augmentation. Il y a aussi une volonté de la Commission de la Vie Étudiante de cibler et d'appuyer fortement les projets, et de ne pas trop « saupoudrer » sur l'ensemble des projets. Enfin, sur les activités et événements sur les campus, on ne peut pas dire que la vie associative n'est pas dynamique à Sciences Po. Les chiffres que je vous donne sont sur une année qui s'est arrêtée au mois de mars : plus de 1 500 activités organisées sur 30 semaines, sur l'ensemble des campus, ce qui veut dire énormément d'activités chaque semaine, du *workshop* à la conférence (507 événements publics) et des réunions internes. Le campus de Reims est maintenant quasiment au niveau du campus de Paris en termes d'activités. Le bilan détaille d'ailleurs toute la richesse des « semaines thématiques » organisées dans les différents campus.

La formation des responsables associatifs reflète le fait que nous ne sommes pas, cette année, dans une année de reconnaissance des associations étudiantes, alors que cette formation y est liée. On va vous proposer bientôt une évolution de ce socle commun de formation, qui repose pour le moment sur trois modules obligatoires : « gérer son association étudiante à Sciences Po », « égalité femmes-hommes et accessibilité », « lutte contre le harcèlement sexuel ». Nous vous proposerons de garder le premier module et de transformer de deuxième en un module « lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme », et de créer un troisième module « lutte contre les violences sexuelles et sexistes ». Des modules optionnels sont aussi proposés, dont « alcool et réduction des risques en milieu festif » (60 responsables associatifs formés au campus de Paris l'an dernier), nous savons que pour une réduction des risques de violence sexuelle, il faut aussi agir sur ces risques-là. Ce n'est pas facile d'organiser des événements et de résister à la pression des participants sur ces questions-là. Cette formation qui se déroule à distance est organisée par l'ANPAA, association nationale de prévention en addictologie et en alcoologie.

Nous avons un programme de séminaire « Créer et développer un projet associatif », qui permet de travailler ces questions-là, les associations étudiantes ne sont pas la cible première du séminaire, mais plutôt tous ceux qui s'intéressent à ces questions.

Voilà ce que l'on pouvait dire sur ce bilan de la vie étudiante, mais finalement c'est plutôt votre bilan, car c'est le cadre dans lequel vous permettez aux étudiants de pouvoir mener leurs engagements, de se rencontrer et d'agir ensemble. On voit bien ce parcours qui commence à se dessiner très nettement : des Première année qui ont envie de participer très activement aux 1 500 activités proposées dans les différents campus, les Deuxième année qui ont plutôt envie d'être bénévoles, de commencer à prendre des responsabilités, d'être plutôt dans la fabrication des événements, et des Quatrième année avec une grosse proportion des responsables associatifs qui commencent à se poser la question de la transmission à tous les arrivants en première et deuxième année.

En leur nom, vous me permettrez de vous remercier pour le cadre que vous mettez en œuvre et de saluer le travail formidable que vous avez pu faire.

**Hugo JEAN**

Merci beaucoup M. le Directeur pour cette présentation très complète avec un document très détaillé, merci à toutes les équipes pour ce travail qui a dû prendre beaucoup de temps.

### **III. VALIDATION DES INITIATIVES ÉTUDIANTES POUR LE SEMESTRE D'AUTOMNE 2020-2021**

**Sébastien THUBERT**

Ce sera une présentation assez rapide. Si le quorum n'est pas atteint aujourd'hui, vous nous permettez, à titre dérogatoire, de faire valider au Comité électoral consultatif, qui exerce, pendant la période électorale, les compétences du conseil de la vie étudiante et de la formation relatives aux conditions d'exercice des libertés politiques et syndicales et des activités culturelles, pour ne pas freiner l'activité de ces initiatives étudiantes, si vous en êtes d'accord.

Donc, une très belle participation, 4 837 étudiants ont pris part aux différents scrutins qui ont été organisés ce 2 octobre, par vote électronique. Certains projets étaient présents sur plusieurs campus, il y a en tout 99 projets, 36 % de participation et à la fin 80 initiatives étudiantes sélectionnées. Une pensée particulière, en toute impartialité, pour le projet « ça fait pas moëlle ! », projet lié à Maguelone VIVES, qui était présidente de l'UNEF et qui a malheureusement disparue d'une maladie fulgurante, cette initiative a pour but de sensibiliser au don de moëlle osseuse.

**Hugo JEAN**

Nous n'avons effectivement pas le quorum.

### **IV. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX PROVISOIRES DES SÉANCES DU 9 AVRIL, 18 MAI ET 29 JUIN 2020**

*Point reporté à la prochaine réunion du CVEF.*

### **V. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES**

**Hugo JEAN**

N'hésitez pas à faire remonter des questions ou remarques... Il n'y en a pas ? Si c'est le cas, je vous propose donc de conclure ce conseil.

Je me permets quelques mots d'adieu, puisqu'il s'agit de mon dernier conseil en tant que Président et en tant qu' élu. Je remercie tous les élus avec lesquels j'ai participé au CVEF ces deux dernières années, nous avons eu des discussions très riches, je tiens en particulier à remercier mes camarades élus et étudiants, avec une pensée particulière pour Manon PIEDNOEL, ma prédécesseure, qui est diplômée et qui cherche activement du travail sur le front assez difficile de l'emploi en ce moment, ainsi qu'Ismahane GASMI pour sa grande disponibilité et son professionnalisme, c'était très agréable de travailler avec vous Ismahane pour préparer ces réunions. Merci également à Andreas ROSSNER et à Sébastien THUBERT pour la préparation et le lien avec les organisations représentatives, qui furent l'occasion de belles discussions engagées. Merci enfin à tous les élus, enseignants, représentants des vacataires, représentants du personnel.

Je souhaite une bonne continuation à ce Conseil, qui aura évidemment un rôle important à jouer concernant l'organisation du semestre sur le point des études et de la vie étudiante, que l'on souhaite foisonnante, en dépit des circonstances.

Merci à tous et bonne continuation.

**Pauline BENSOUSSAN**

Si je puis me permettre, je souhaite également adresser, au nom de Bénédicte DURAND et de l'ensemble de la Direction de la Formation, les remerciements les plus sincères à l'ensemble des élus, qui sont très mobilisés au cours d'une année particulière. On vous remercie tout particulièrement parce que sans vous, nous aurions été moins bien préparés, sur les réformes qui ont été votées, mais également sur la préparation du semestre et la gestion de l'ensemble des crises. On espère que vos successeurs seront à la hauteur de votre soutien.

*Hugo JEAN lève la séance à 9 heures 25.*